

14 juillet 1989 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à "L'Express" du 14 juillet 1989, sur la liberté en France et dans le monde, les idéaux de la Révolution française et les célébrations du bicentenaire.

L'EXPRESS.- Les Français vous paraissent-ils avoir, autant qu'il y a deux siècles, la passion de la liberté ?

- LE PRESIDENT.- Je pense que oui. Mais seule l'épreuve pourrait révéler l'exacte mesure de leur état d'esprit aujourd'hui. Depuis maintenant plus de quarante ans, les Français ont été épargnés. Nous avons vécu la guerre et le désastre de 1940. Le coup a été rude. Mais, au travers des quatre années d'Occupation, on a vu monter, du fond de notre peuple, une volonté grandissante et puissante de combattre pour la liberté. Avons-nous gardé nos vertus profondes, celles qui ont prévalu avec tant d'éclat en 1789 ? Je le crois. Nous sommes un vieux peuple. Depuis dix siècles, ou, plus exactement, disons depuis Philippe Auguste, nous avons surmonté des moments de détresse, des drames nationaux, presque des pertes d'identité. La réalité nationale a transcendé l'événement. Certes, nous n'avons pas à mettre les Français à l'épreuve pour le plaisir de...

- QUESTION.- ... de vérifier...

- LE PRESIDENT.-... s'ils ont toujours la passion de la liberté ! Mais vous remarquerez que leur attitude générale s'est traduite par le refus de la période stalinienne, du communisme du goulag. Par le refus de l'apartheid de l'Afrique du Sud ou du régime de Pinochet. Le peuple français, lorsqu'il a un choix de ce type à faire, alors que lui-même n'en souffre pas directement dans sa vie quotidienne, se sent, par un mouvement de pensée naturel, dans sa grande majorité, solidaire des combats pour la liberté dans le monde. Il vient de le prouver, encore une fois, devant ce qui s'est produit à Pékin.

- QUESTION.- Pensez-vous que la marche vers la démocratie soit, dans le monde, inéluctable ?

- LE PRESIDENT.- Non ! Tirons la leçon des aller et retour de l'histoire. J'ai passé ma jeunesse dans un environnement d'où la liberté était proscrite. C'était l'époque de Staline, de Hitler, de Mussolini, de Franco, de Salazar et de quelques autres en Europe.. Autant de souvenirs qui incitent à la prudence. Mais, c'est vrai : l'Europe s'est libérée, ou à peu près. D'autres continents, à leur tour, connaissent une évolution du même ordre. L'Amérique latine, par exemple : la plupart des pays de cette région se sont débarrassés de leurs dictatures.

- QUESTION.- Et, pourtant, vous restez inquiet...

- LE PRESIDENT.- La liberté est fragile. Je l'ai répété tout le long de ma vie politique : elle n'existe pas à l'état naturel, mais résulte d'une construction sociale. Pour préserver la liberté, des institutions sont nécessaires, qui arbitrent entre les intérêts et les passions. Les institutions ont, à leur tour, tendance à devenir étouffantes et peuvent devenir moyens d'oppression. La liberté est toujours en équilibre instable. Puisque je vous parlais des nouvelles démocraties d'Amérique latine, soyons sûrs qu'elles ne résisteraient pas longtemps au sous-développement. La liberté et la démocratie exigent un effort permanent. Impossible, à qui les aime, de s'endormir.)

QUESTION.- Le développement économique du tiers monde est-il une condition de la démocratie, ou la démocratie, une condition du développement ?

- LE PRESIDENT.- Les deux sont liés. Un grand nombre de pays sous-développés ont connu ou continuent de connaître la dictature. Parce qu'il n'y a pas de diffusion suffisante du savoir, parce qu'il n'y a de partage nulle part. Faute de cadres, c'est le règne des partis uniques. On ne peut s'en échapper qu'avec le développement. Oui, développement et démocratie sont, à mon sens, inséparables.

- QUESTION.- A ce propos, quel scénario optimiste pourrait-on envisager en URSS ?

- LE PRESIDENT.- Les Soviétiques ont perdu - à supposer que les Russes l'aient eue avant 1917 - l'habitude de la liberté quotidienne. La perestroïka s'exerce sur un terrain qui n'est pas préparé. Mikhaïl Gorbatchev a besoin de réussir la mutation économique de son pays, et donc d'instaurer les conditions d'un début de prospérité, pour réussir politiquement. Je dois dire qu'il y applique une intelligence, une énergie et une imagination hors pair. L'Occident doit le comprendre et, si possible, y contribuer, sinon gare au retour en force des éléments conservateurs. Je crois que le souci principal de Gorbatchev, dans ce domaine, se ramène à la formation des cadres et des agents économiques. Cela dit, lorsqu'une brèche s'ouvre dans le mur qui emprisonne la liberté, celle-ci s'engouffre. Une expérience de cette sorte réunit en même temps les matériaux de son échec et les matériaux de sa réussite. Tout est dans le dosage, très délicat. La maîtrise des gouvernants y peut beaucoup, et la maîtrise ne manque pas à M. Gorbatchev !

QUESTION.- Monsieur le Président, justement, quand vous voyez la jeunesse de Pékin inscrire sur ses bannières "1789", on peut imaginer que vous, comme Français, comme héritier de la Révolution...

- LE PRESIDENT.- ...1789, et la statue de Bartholdi, place Tiananmen !

- QUESTION.- Et la statue de Bartholdi...

- LE PRESIDENT.- Eh bien, je pense qu'il est extraordinaire, dans un pays aussi fermé que la Chine, et depuis si longtemps, avec une jeunesse éduquée, comme la génération précédente, par un système clos, que la statue de la Liberté - l'idée de la liberté - ait pu traverser ces épaisseurs, intacte. Là est une preuve supplémentaire de la puissance attractive de quelques idées simples, telles celles qu'a illustrées notre Révolution. Mais 1789 avait été en quelque sorte annoncé par l'évolution des esprits, par ce qu'on appelle la "philosophie des Lumières". Cette philosophie avait fini par ébranler la monarchie, les privilèges, le pouvoir de l'Eglise. Tandis qu'en Chine rien ne semble avoir préparé les événements que nous venons de vivre. Bref, impossible, dans le monde d'aujourd'hui, d'isoler un pays derrière des frontières hermétiques. Les idées passent partout. L'audiovisuel aussi.\

QUESTION.- Les moyens audiovisuels, ont-ils, dans l'ensemble, servi la liberté jusqu'à présent ?

- LE PRESIDENT.- Oui. Mais c'est la langue d'Esopé. Le progrès technique, mis à la disposition de l'esprit, représente un formidable facteur de liberté, comme il a été et sera, si nous n'y prenons garde, un facteur d'oppression. N'oublions pas que le fascisme, le nazisme ont été imposés à grand renfort de spectacles amplifiés par le film et la radio. L'homme est maître du cours des choses. Les instruments qu'il crée sont à sa disposition. La machine a été inventée au XVIIIème siècle, au début de la première révolution industrielle, pour relayer, libérer la force physique de l'homme. Or, tout au long du XIXème siècle, elle l'a obligé à travailler plus durement. La machine du XXème siècle se substitue à la mémoire, au jugement. Qu'allons-nous en faire ? Elle devrait être, normalement, un instrument de libération. Mais qui sait ? Voyez les précautions qu'il faut prendre dans le domaine informatique. Et considérez le langage binaire de l'ordinateur, qui deviendra la langue la plus répandue et qui neutralise à outrance les sentiments, les nuances, les richesses du verbe. Le progrès n'a que l'âme de celui qui s'en sert.\

QUESTION.- Depuis votre première élection, quels sont, au plan des libertés, les progrès auxquels vous vous êtes le plus attaché ?

- LE PRESIDENT.- D'abord l'information. J'ai fait ce que je devais faire en cassant le monopole d'Etat. Ces instruments sont tellement puissants que toute concentration excessive finit par être dangereuse. D'où la création de la Haute autorité de l'audiovisuel, malheureusement détruite au bénéfice d'une CNCL qui n'a jamais eu de réalité. D'où, maintenant, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui devra trouver et imposer des règles admises par le plus grand nombre et

favoriser une pratique honnête de l'information. Cela, c'est une conquête de libertés. De même, la priorité que j'ai donnée à l'éducation, à la formation, à la recherche, à la culture. L'ignorance est l'un des instruments choisis des systèmes d'oppression. La diffusion du savoir par l'instruction représente une avancée capitale pour la liberté. Citerai-je la décentralisation de 1982, les lois Auroux ?.. Et j'ai à coeur de préciser que la France est à l'origine de la plupart des initiatives en faveur des pays pauvres.

- QUESTION.- D'autres défis à la liberté surgissent, par exemple dans le domaine de la bioéthique, avec la fécondation in vitro...

- LE PRESIDENT.- Ce que j'ai dit de l'informatique s'applique à la biologie...

- QUESTION.- Comment devraient être fixées les conditions d'exercice de la liberté ?

- LE PRESIDENT.- Il faut en débattre, et ce débat est difficile. Nous avons créé un Comité national d'éthique, dont la charge a été confiée à des personnalités peu contestables, représentant les différentes disciplines de l'esprit et de la science, et qui donnent des avis sur ces sujets très délicats. J'ai proposé également la création d'un comité d'éthique à l'échelon international. Il faut que des sages interprètent les techniques et en dessinent les règles.

- QUESTION.- Et précédent ainsi les politiques...

- LE PRESIDENT.- ... informent et guident les politiques qui les ont mis en place - et qui décident en fin de compte.\

QUESTION.- On sent en France, une très forte aspiration égalitaire...

- LE PRESIDENT.- L'inégalité attente à la liberté. Pendant la première révolution industrielle, qu'est-ce que voulait dire "liberté-égalité-fraternité" pour un ouvrier qui travaillait quatorze heures par jour, qui n'avait ni repos ni protection sociale ? Pour un enfant de moins de 10 ans soumis à un rythme identique ? Rechercher une égalité réelle dans un pays, c'est travailler pour la liberté. Il existe une solidarité entre ces principes. Pourquoi a-t-on tant lutté pour la liberté ? Parce qu'elle est, comme le pain, existentielle. L'égalité relève de la même recherche. Cela est contenu, je le répète, dans quelques principes simples. La Déclaration des droits de l'homme, de quoi parle-t-elle ? Du droit de se réunir, du droit de s'exprimer, du droit de s'associer, c'est facile à dire, si cela reste toujours très compliqué à faire.

- QUESTION.- Mais la liberté économique produit nécessairement de l'inégalité...

- LE PRESIDENT.- Vous avez raison. Toute liberté oblige à des contraintes. Pourquoi n'y en aurait-il pas dans le domaine économique ? Faciliter au maximum la création, et donc l'initiative et favoriser la qualité, vaincre la concurrence parce qu'on est le meilleur, fort bien. Créer des objets, les échanger, les vendre, gérer le bénéfice qu'on en retire, rien à dire, c'est normal et même nécessaire. Mais arrive le moment où il faut bien que se dégage la conscience commune d'un intérêt commun, afin d'échapper à la loi de la jungle. Pour protéger la liberté tout court, il y a des juges et des gendarmes. Pour que la liberté économique s'exerce sainement, il faut des garde-fous. La puissance publique est faite pour cela, les élus du peuple sont faits pour cela. Le dialogue, le contrat entre employeurs et employés, entre groupes d'intérêt sont faits pour cela. La règle est celle qu'on se donne. Ne confondons pas ce devoir avec un pouvoir centralisé, abusif, touche-à-tout, ce qu'on appelle le dirigisme, pratiqué constamment, en France, pendant les périodes dites "libérales". Des règles s'imposent à tous pour protéger la liberté de chacun, en corrigeant, autant que faire se peut, les inégalités.\

QUESTION.- En simplifiant beaucoup, peut-on dire que le socialisme, aujourd'hui, pour vous, c'est en même temps le libéralisme de marché et le refus absolu de toute exclusion ?

- LE PRESIDENT.- Le libéralisme économique, ou ce qui en tient lieu, vous avez pu l'apercevoir, me laisse méfiant. Il recouvre trop d'arbitraire, trop d'injustices. Il sert le pouvoir du plus fort, il ruine l'effort du plus faible. Il usurpe le nom qu'il se donne. Le marché n'est régulateur que jusqu'à un certain point. Tant qu'il le demeure, il est irremplaçable par ses vertus d'incitation. Dès qu'il cesse de l'être, rien ne va plus pour une société qui se veut démocratique. D'où l'obligation d'harmoniser les pouvoirs, pouvoirs du marché, pouvoir (et devoirs) de l'Etat. C'est ce que j'ai nommé la société d'économie mixte. De toute façon, il faut, à un moment donné, redistribuer la richesse sans tomber dans l'excès réducteur ou malthusien. Les pays socio-démocrates scandinaves ont mis l'accent sur la redistribution sociale. Dans les pays... disons de

démocrates scandinaves ont mis l'accent sur la redistribution sociale. Dans les pays... usons de droit romain, on est surtout sensible au partage du pouvoir économique. Le socialisme en Europe a pris des visages différents, chacun le sait. Mais soyons clairs. Les pays qui ont basculé du côté de la dictature ont manqué au socialisme parce qu'ils ont manqué à la liberté. Tout est dans la synthèse. Quant au refus des exclusions, j'ai déclaré, le 20 juin, qu'il serait désormais le grand oeuvre de notre démocratie.

- QUESTION.- Que peut-on faire pour les plus malheureux, qui passent à travers les mailles du filet redistributif ?

- LE PRESIDENT.- Nous disposons d'un système social plus évolué que dans la plupart des pays du monde, mais, à tout moment, la disparité des conditions a tendance à s'accroître. Il y a de plus en plus de fortunes importantes, parfois insolentes, le fossé s'élargit entre le plus riche et le plus pauvre. Il faut corriger cela. Par des moyens sociaux, par des moyens fiscaux.. Le RMI est un début, comme l'a été, à l'autre bout de l'échelle sociale, l'impôt sur la fortune. L'objectif majeur : faire du partage notre loi.\

QUESTION.- La solidarité n'a-t-elle pas remplacé la fraternité ? Ne se débarrasse-t-on pas un peu facilement sur l'Etat de ce qui relève du coeur ? Comment retrouver cet humanisme ?

- LE PRESIDENT.- N'opposons pas les termes fraternité et solidarité. Le premier a une résonance plus morale, le second, une résonance plus sociale. Mais ils veulent dire la même chose. Il appartient à l'Etat d'organiser et de garantir la solidarité nationale. On ne peut pas attendre cette solidarité des seuls bons sentiments individuels. Mais comment voulez-vous que la fraternité demeure quand personne ne connaît l'autre ? J'incrimine à ce sujet l'absence de civilisation urbaine. Un des grands torts de notre démocratie est de ne pas avoir aménagé la mutation entre la société à dominante rurale d'avant 1914 et la société à dominante urbaine d'aujourd'hui. Les villes ne sont pas faites - et c'est dommage - pour la relation, la communication entre les gens. On ne se connaît pas, on se rencontre si peu.. il n'est pas de pire solitude que celle qui prévaut dans la foule. L'absence de convivialité disloque notre société.

- QUESTION.- Peut-on y remédier ?

- LE PRESIDENT.- Assurément. Par le mode de construction, d'urbanisme, par les choix esthétiques, par l'organisation des transports, par la multiplication des centres de culture, par la proximité des installations sportives, par une intelligente politique du logement, par le développement de la vie associative, par la volonté de ne pas réserver le centre des villes aux groupes sociaux privilégiés. Attention aux petits murs de Berlin invisibles qui se dressent un peu partout dans notre corps social ! Quand il ne s'agirait que de protéger la cellule familiale ! Nos villes ne permettent plus aux petits-enfants de connaître les grands-parents. Les horaires des enfants et des parents ne collent pas entre eux.\

QUESTION.- L'un des droits fondamentaux de l'homme n'est-il pas, aujourd'hui, de vivre dans une nature préservée ?

- LE PRESIDENT.- Le premier droit de l'homme, c'est de vivre. Ce qui nuit à la vie attente à la personne humaine, donc à la liberté. La nature est autour de nous et nous sommes la nature elle-même. La détruire est s'autodétruire. Quelle sottise ! Mais ne devenons pas hostiles, pour autant, au progrès, sous prétexte qu'il changerait ce qu'on a connu jusqu'alors. Rien n'est immobile. A nous de conduire de façon responsable notre relation avec ce qui nous environne.\

QUESTION.- Pensez-vous que les Français célèbrent aujourd'hui la Révolution dans le consensus ?

- LE PRESIDENT.- Il est bien évident que non. Deux siècles, dans l'histoire d'un peuple, c'est court. Et les Français gardent le souvenir de leurs affrontements passés. Que la Vendée, qui a beaucoup souffert - même si elle a aussi fait souffrir - se sente à part dans la célébration du bicentenaire, ce n'est pas étonnant.. Les différences d'appréciation persistent. Mais une immense majorité se reconnaît dans la Révolution parce qu'elle se reconnaît dans la République, et parce que la République est fille de la Révolution et des principes qui l'ont engendrée : liberté, égalité, fraternité, souveraineté du peuple.

- QUESTION.- Vous allez accompagner au Panthéon trois grands hommes : Monge, Grégoire et Condorcet. Aucun d'entre eux n'a participé à la Terreur...

- LE PRESIDENT.- Condorcet en a même été victime.. Mais j'insiste. Pour moi, la Révolution est d'un seul mouvement. Ce n'est pas un bloc, mais un mouvement continu. Elle a été marquée par de durs combats, à l'intérieur comme à l'extérieur. Par des périodes d'extrême tension. Et chacun sait que les hommes n'ont pas pour spécialité de se rendre maîtres de leurs passions. Il y a eu des débordements inexcusables. Les massacres de Septembre, des Carmes, les noyades de Nantes, les exécutions de Lyon... bien d'autres choses encore. Le tempérament des acteurs de l'Histoire vient souvent déranger les plus beaux projets. On ne peut présenter comme exemplaires les hommes qui se sont laissés aller à des violences inutiles. Je ne le ferai pas. Mais nous devons comprendre aussi la logique des situations et penser que la Révolution française a changé la face du monde.

- QUESTION.- Vous croyez que Robespierre sera au Panthéon un jour ?

- LE PRESIDENT.- Non. Robespierre est un homme clef de notre histoire et il a sa grandeur, mais il a inspiré trop d'événements sanglants.. Pour d'autres raisons, je n'aurais pas mis Napoléon non plus dans mon panthéon personnel !\

QUESTION.- Nous venons d'évoquer l'abbé Grégoire. Pensez-vous que la réponse au racisme soit l'intégration ou plutôt la reconnaissance du droit à la différence ?

- LE PRESIDENT.- Les deux. Laissons chacun choisir. Ceux qui préféreront l'intégration et ceux qui préféreront exprimer leur droit à la différence, qu'ils le fassent. C'est ça, la liberté. Et, pour qui choisit d'être intégré, le droit à la différence existe encore. N'est-ce pas le cas des Corses, des Bretons, des Basques et finalement, de chacun d'entre nous ? Ce droit, il faut le respecter ?

- QUESTION.- Est-ce que vous pensez que la droite et la gauche sont aujourd'hui fondamentalement d'accord sur la liberté ?

- LE PRESIDENT.- Fondamentalement est peut-être un adverbe ambitieux ! Mais il existe, c'est vrai, entre conservateurs et gens de progrès un vaste domaine commun. On le voit tous les jours. Voilà bien la victoire de la République, donc de la Révolution ! On ne doit pas oublier, cependant, que la liberté ne s'arrête pas aux droits politiques. Elle contient aussi les droits sociaux, économiques, culturels. Or ceux-là ont pris un sérieux retard tout au long des deux siècles qui nous séparent de 1789, fût-ce sous la loi républicaine. Prenons l'exemple du travail des enfants ou des femmes au siècle dernier. La droite ne contestait pas les principes humanistes, mais, au nom de l'efficacité, remettait à plus tard leur mise en oeuvre. C'est l'éternelle dialectique. Cependant, peu à peu, la nation française a acquis un fonds commun qui a considérablement élargi la base de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, où droite et gauche, en dépit de leurs différences, se rejoignent. En gros, quoi...

- QUESTION.- Est-ce comparable à la situation d'avant 1789 ?

- LE PRESIDENT.- Ne sous-entendons pas qu'avant 1789 nous étions des barbares ! Il y avait des lois et des gestions intelligentes. La monarchie a été atteinte mortellement à partir de Louis XIV, et non à partir de Louis XVI, lorsque le roi, prenant le parti des privilégiés, s'est isolé du peuple. Cela lui a fait manquer le passage, réussi en Angleterre, vers la monarchie constitutionnelle. Dès ce moment, elle a sombré. 1789 représente, de ce fait, une césure sans pareille de notre histoire.\

QUESTION.- L'Eglise de France vous paraît-elle avoir pleinement accepté, après de longues années de refus, l'héritage démocratique et laïc de la Révolution ?

- LE PRESIDENT.- Je partage le point de vue du cardinal Lustiger lorsqu'il dit que, en dehors de quelques courants de pensée très minoritaires, l'Eglise de France ne se pose plus le problème de savoir si elle accepte ou non la République, si elle accepte ou non la démocratie. Mais l'Eglise, comme vous le savez est une vaste communauté et une grande institution, qui abrite des sensibilités très diverses. Les clivages qui la traversent sont, tout simplement ceux de la société d'aujourd'hui et qu'une même foi, en France pas plus que dans le monde, ne suffit pas à juguler.

- Comment ne pas revenir, à ce propos, sur la figure de l'abbé Grégoire, prêtre assermenté, défenseur des Juifs et des Noirs, évêque constitutionnel de Blois en 1791, avocat de la liberté de culte aux heures sombres de la Terreur et qui siégeait à la Convention en habit ecclésiastique quand d'autres se défroquaient à la tribune sous les applaudissements de la foule, bref,

républicain, prêtre et militant des droits de l'homme ? Je ne le propose pas en modèle à l'Eglise, qui est libre de choisir ceux en qui elle se reconnaît. Mais il me semble que, sur un homme de cette foi et de cette trempe, la réconciliation est possible.

- Il faut admettre, enfin, que la Terreur qui s'est abattue sur les prêtres coupables seulement d'avoir professé leur fidélité à l'Eglise - j'ai déjà cité, à cet égard, le massacre des Carmes - révolte la conscience et contredit l'un des principes les plus sacrés des droits de l'homme.\

QUESTION.- Dans un sondage récent, près de 80 % des Français estimaient que leur justice n'était pas véritablement indépendante. Que faire pour renforcer l'indépendance de la magistrature ?

- LE PRESIDENT.- L'indépendance des magistrats du siège est d'abord assurée par leur mode de nomination : c'est un organe indépendant, le Conseil supérieur de la magistrature, qui y procède. Je préside, és qualités, cette institution. Mais le Conseil supérieur de la magistrature vote. Six sur neuf des magistrats qui le composent sont désignés par leurs pairs. J'ai toujours respecté ce vote. Quant à l'indépendance des magistrats du parquet, qui eux, sont soumis au principe de la subordination hiérarchique (c'est-à-dire qu'ils peuvent recevoir des instructions de la chancellerie), elle est fonctionnelle et se manifeste par la liberté de parole que leur reconnaît le statut de la magistrature. Dans son principe, et dans les règles de fonctionnement dont il s'entoure, ce système a des vertus que nous envient bien des pays. Comme toute entreprise humaine ("humaine, toute humaine, rien qu'humaine", disait Proudhon), la justice reste perfectible. Je ne suis fermé à aucune suggestion.

- QUESTION.- Les Français font peu confiance à leur justice. Lenteur des procédures, manque de moyens de l'institution.. La justice est-elle toujours rendue conformément à l'attente, normale, des citoyens ?

- LE PRESIDENT.- Si l'on en croit les statistiques, j'observe que les citoyens font de plus en plus appel à la justice, ce qui tend à prouver qu'ils lui font tout de même confiance. Mais vous ne vous trompez pas : lenteur des procédures, manque de moyens, lourdeur du système, un Code pénal encore marqué par ses origines - 1810 - à quoi on peut ajouter les formes modernes de la criminalité (terrorisme, trafic de drogue, délinquance économique), tout cela commande réforme et modernisation.\

QUESTION.- Que répondez-vous à ceux qui vous disent que, au fond, les droits de l'homme, c'est une affaire d'Européens pour les Européens ?

- LE PRESIDENT.- Qu'ils commettent une erreur. Car, là encore, on retrouve le couple démocratie-développement. Aidons au développement, hâtons-le, et la démocratie aura droit de cité sous toutes les latitudes. Ce n'est pas un hasard si les plus grands pays industriels du monde sont aussi - le Japon mis à part - de vieilles démocraties.\

QUESTION.- Les chefs d'Etat de ces pays arrivent justement à Paris au moment de la célébration du bicentenaire. Et d'autres chefs d'Etat encore. Une polémique s'est ouverte, sur le... disons gigantisme des manifestations...

- LE PRESIDENT.- Le sommet des sept grands pays industriels se tient, cette année, en France, suivant l'ordre fixé en 1975 à Rambouillet selon le protocole, et respecté depuis lors, d'après l'ancienneté des chefs d'Etat et de gouvernement en fonction à l'époque. L'an dernier, c'était au Canada, l'an prochain, ce sera aux Etats-Unis d'Amérique, et ainsi de suite. Pourquoi pas à Paris au moment du bicentenaire, puisque c'était notre tour ? Cette coïncidence avait le mérite majeur de rassembler chez nous, autour de notre Révolution, de notre Déclaration des droits de l'homme, autour de la France, une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement, qui, tous, avaient à coeur d'être là, ces jours-là, et le mérite mineur de ne pas répéter les embouteillages et autres inconvénients du même ordre à deux reprises et à quinze jours d'intervalle ! Je viens de vous parler d'une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement, parce que je n'ai pas voulu que, pour célébrer 1789, il n'y eût avec nous que les six autres représentants des pays les plus riches, et j'ai convié, en même temps, les pays les plus pauvres - Bangladesh, Mali, Philippines, Niger, etc. - qui seront donc présents.

- Quant au gigantisme, de quoi parlez-vous ? La revue du 14 juillet a toujours eu lieu. Quand je suis invité officiellement à l'étranger, c'est les capitales où on m'organise pas un spectacle

suis invité officiellement à l'étranger, rares sont les capitales où on n'organise pas un spectacle. Pourquoi pas nous ? La représentation inaugurale de l'Opéra Bastille ne durera qu'une heure ! Reste la manifestation populaire imaginée par Goude. Ce sera une étonnante fête populaire, si le temps s'y prête. Il n'y aura ni discours, ni cérémonie d'apparat, ni encens, ni enfants de chœur, mais des milliers de figurants mêlés à la foule des spectateurs. Où est le gigantisme ? On avait vu plus grand, croyez-moi, le 14 juillet 1790, pour la fête de la Fédération !

- QUESTION.- La polémique semble liée à l'impression qu'ont les gens qu'ils seront un peu exclus de la fête...

- LE PRESIDENT.- Mais ils ne le seront absolument pas ! Il y aura dans tout Paris, et particulièrement à la Bastille, le 13 au soir, les bals et les orchestres traditionnels, et, le 14, on se pressera comme jamais de l'Etoile à la Concorde. Il est vrai qu'il existe des contraintes de sécurité. La puissance invitante a, dans ce domaine, une sérieuse responsabilité. Certains de nos invités sont très attentifs sur ce point. On n'a jamais mis de plexiglas antiballes pour moi devant la tribune de la Concorde lors du défilé militaire. Il n'y en aura pas les années prochaines. Mais cette fois-ci, on en installe, je viens de dire pourquoi. On critique la fermeture du Louvre pour trois jours. Mais toutes les télévisions du monde seront présentes à la pyramide. Ce sera une publicité formidable pour le musée et pour la France. Aurait-on oublié ce que nous avons fait, précisément, pour que le Louvre devienne l'admirable musée qu'il sera ? Et quel gouvernement n'aurait pas célébré le bicentenaire ? Les Parisiens savent ce que valent leur ville et notre histoire.\

` Suite sur les fêtes du bicentenaire `

- QUESTION.- Certaines demandes d'invitation vous ont-elles gêné ?

- LE PRESIDENT.- Quelques-unes. Nous nous en sommes arrangés. Mais je dois dire que je n'avais pas mesuré à quel point le souvenir de la Révolution, donc de la trilogie liberté-égalité-fraternité et l'avènement de la souveraineté du peuple, avaient des échos profonds dans le monde entier. Un homme comme Mario Soares, président du Portugal, m'en a parlé avec une émotion bouleversante. Il y a là une sorte de religion que nous, Français, un peu indifférents, trop sceptiques, nous ne pratiquons pas assez. Qui se plaindra de cette rencontre de l'Histoire et du calendrier qui vaudra à la France d'être au centre de tant de souvenirs et d'espoirs ?

- QUESTION.- Une rencontre que vous avez un peu aménagée ?

- LE PRESIDENT.- Qu'avais-je à en attendre ? Je ne serai plus candidat à rien. Je suis un homme libre. Je n'ai besoin de plaire à personne. J'ai seulement l'amour de la France, de son histoire, de son message. J'essaie de faire au mieux, en restant fidèle à mes convictions.\